

EDITORIAL



Par **Annaïg-Sklaërenn Le Moël**
Secrétaire fédérale à l'Égalité

Besoin d'Europe !

Il aura fallu attendre que la Grèce soit au bord du gouffre pour que l'Europe se décide à réagir. Le plan de sauvetage en sa faveur, élaboré par les Etats membres de l'Union Européenne et soutenu par le Fond Monétaire International, a permis aux autorités de ce pays de reprendre leur souffle.

Pour autant, cette décision n'occulte en rien les difficultés auxquelles sera confronté le gouvernement grec dans les prochains mois, bien au contraire. Le plan de redressement promis par le premier ministre socialiste George Papandréou risque de fragiliser la demande intérieure grecque et d'aggraver le chômage. De telles mesures d'économies et de restrictions ne seront profitables et acceptables pour la population qu'à la condition d'être menées dans un souci de rétablir de véritables outils de justice fiscale, plus efficaces et plus pérennes.

Plus généralement, cette crise grecque est le triste symptôme d'une Union Européenne incapable de gérer les dérives financières, de se protéger efficacement contre les ravages de la spéculation. Pas moins de trois sommets auront été nécessaires pour décider d'un sauvetage de la Grèce, alors que moins de deux ans auparavant, les capitaux européennes avaient déboursé des sommes autrement plus importantes dans un temps beaucoup plus réduit pour secourir les banques. C'est avant tout les tergiversations électoralistes et protectionnistes qui ont retardé le processus d'aide, et par là même augmenté de manière tout à fait irresponsable la facture finale.

Aussi, il est important de rappeler que les rédacteurs du traité de Lisbonne n'avaient aucunement anticipé ce type de crise financière. Pour faire face, soyons créatifs et proposons des solutions destinées à ne plus reproduire un cas similaire dans un autre pays de la zone euro. Au-delà du système de garanties bilatérales (prêts d'Etat à Etat), la création d'un instrument commun de gestion de crises autrement appelé "Fond Monétaire Européen" doit être désormais sérieusement envisagé et défendu, et non-seulement érigé comme simple hypothèse.

Enfin, parce qu'il est plus répressif qu'il est collaboratif, le "pacte de stabilité" doit être repensé en ajoutant à l'objectif initial de lutte contre l'endettement public, une politique de croissance ambitieuse fondée sur l'investissement.

Le Parti Socialiste doit remarquer que l'Europe ne mérite pas d'être constamment cataloguée comme le mauvais élève en matière de finances publiques : le Japon ou encore les Etats-Unis ont par exemple un déficit bien plus important que la moyenne de la zone Euro. Tout le problème réside donc dans le manque patent de coordination économique au sein de l'Union Européenne. Ainsi, parce que nous sommes des Européens exigeants et convaincus, porteurs d'une Europe fédérale et réellement démocratique, l'idée de voir renvoyer un pays européen au FMI nous paraît être, plus encore qu'une vraie humiliation, un contresens total.

Plus que jamais, il ne nous faut pas perdre de vue l'idéal européen ! La crise grecque est un exemple de plus de la nécessité du combat pour une véritable Europe économique, politique portée par une gouvernance renforcée !

Cantonales à Ploërmel La campagne est lancée

Suite à l'élection de Béatrice Le Marre à la Région Bretagne, une élection cantonale partielle va se tenir les 6 et 13 juin dans le canton de Ploërmel. La candidate du Parti socialiste est Martine Le Guilly - Maire de Montertelot et Vice-présidente de la Communauté de communes de Ploërmel, avec pour suppléant Cédric Médard - Conseiller municipal de Ploërmel. Dès cette semaine, les candidats sont partis en campagne avec le soutien des socialistes morbihannais.

Quelques semaines après les élections régionales, le Morbihan va donc connaître une élection cantonale partielle à Ploërmel. Soutenue par Béatrice Le Marre, désormais ambassadrice du Pays de Ploërmel à la Région Bretagne, Martine Le Guilly est la candidate de Gauche à sa succession. Ce scrutin représente un double enjeu : faire gagner dans

le canton les valeurs de progrès, une conception moderne de la démocratie et une élue enracinée ; et participer à la dynamique du groupe de Gauche qui vise la conquête du Conseil général.

La campagne a été lancée à Ploërmel, aux côtés d'Odette Herviaux, des élus du groupe de Gauche du Conseil général et du Président de la Région, Jean-Yves Le Drian.

Les socialistes morbihannais sont invités à soutenir cette candidature et à participer activement à la campagne, à la rencontre des habitants du canton.



Martine Le Guilly - Titulaire
57 ans, mariée, 3 enfants et 3 petits-fils - Comptable retraitée Maire de Montertelot, Vice-Présidente de la Communauté de Communes de Ploërmel, Membre du bureau du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne.

Cédric Médard - Suppléant
37 ans, marié, 3 enfants - Professeur d'Histoire-Géographie et d'Éducation civique au collège Beaumanoir - Conseiller municipal de Ploërmel, délégué à la jeunesse et à l'état civil.



Les conseillers généraux du groupe de Gauche ont apporté leur soutien à Martine Le Guilly et Cédric Médard. Présents sur la photo : Béatrice Le Marre, Hervé Pellois, André Gall, Pierre Pouliquen, Jean-Marie Chadouteau, Thérèse Thiéry, Norbert Métairie, François Hervieux, Gérard Perron, Emile Jetain, Joël Labbé.



Election cantonale des 6 et 13 juin 2010
Canton de Ploërmel : Campénéac, Gourhel, Loyat, Montertelot, Ploërmel, Taupont

Invitation à une réunion publique avec Martine Le Guilly - Candidate

Maire de Montertelot - Vice-présidente de la Communauté de communes de Ploërmel

Cédric Médard - Suppléant - Conseiller municipal de Ploërmel

**Mercredi 26 mai 2010
à 20h30 à PLOËRMEL**

Salle des Carmes
(Boulevard des Carmes)

En présence également de :



Béatrice Le Marre
Maire de Ploërmel,
Présidente de la
Communauté de Communes,
Conseillère régionale

Stéphane Le Foll
Député européen,
en charge
des questions agricoles



Convention fédérale le 27 mai à Lorient

Dans le cadre de la Convention pour un nouveau modèle de développement économique, social et écologique, la Convention fédérale se réunira le jeudi 27 mai à Lorient à 20h30 pour enterrer le vote du 20 mai et examiner les amendements déposés par les sections, dans la perspective de la Convention nationale du 29 mai.

A l'ordre du jour, figureront les points suivants :

- Débat d'actualité, dont le dossier des retraites
- Elections cantonales, dont l'élection cantonale partielle à Ploërmel
- Projet 2012 : débat et vote sur les amendements au texte du CN (nouveau modèle de développement)
- Budget de la Fédération (bilan 2009 et prévisionnel 2010) : présentation par Alain L'Hénoret, débat et vote.
- Calendrier de la Fédération
- Questions diverses

Réunion publique avec Pierre Moscovici à Lorient



La section de Lorient a accueilli Pierre Moscovici - ancien Ministre des Affaires Européennes, Député et Président de la Communauté d'Agglomération de Montbéliard, à l'occasion d'une réunion publique à la Salle Courbet le 4 mai 2010.

Réunissant plus de 150 militants et sympathisants du département, l'auteur de la première mouture du texte de la Convention sur le nouveau modèle de développement a présenté les propositions, notamment en matière de fiscalité.

Le thème de la soirée portait également sur le titre de son dernier ouvrage "Comment battre Sarkozy en 2012".

Un débat riche s'est tenu avec la salle, animé par Laurent Tonnerre - secrétaire de section de Lorient.

A l'agenda...

La Session plénière du Conseil régional des 24 et 25 juin abordera notamment le dossier agricole...

Au Conseil général, la session plénière du mois de juin portera entre autres sur le dossier de l'Agenda 21 morbihannais...

ACTIVITE FEDERALE

Convention sur le projet Les résultats morbihannais

Les 36 sections du Parti socialiste morbihannais ont largement adopté le texte préparé par Pierre Moscovici et soumis au vote des adhérents le jeudi 20 mai par la direction nationale.

En effet, sur les 413 militants qui sont venus voter, 373 ont voté pour (91 %), 32 se sont abstenus (7,8 %), et 5 ont voté contre (1,2 %). On décompte également 3 bulletins nuls.

Les sections de Séné et d'Inzinac-Lochrist ont chacune adopté un amendement au texte. Ces amendements seront donc soumis à la Convention fédérale qui aura lieu à Lorient le 27 mai prochain.

Le texte ainsi validé a vocation à devenir la colonne vertébrale de notre projet

économique et social pour 2012. Le consensus qui s'est dégagé autour de ce document constitue un point de départ crédible pour la suite de notre démarche : dans un contexte politique où il nous faut afficher dès à présent des

propositions face à l'action gouvernementale, ce rassemblement large permet de lancer une dynamique qui nous emmènera à la seconde convention dont le vote est prévu le 24 juin prochain sur la Révocation.

LA CONVENTION
POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT
économique, social et écologique

Les nouveaux adhérents 2009-2010 accueillis par le Secrétariat fédéral

Ces derniers mois, de nombreux nouveaux militants ont rejoint le Parti Socialiste dans le Morbihan. Mardi 18 mai, une soirée d'accueil les a réunis au siège de la Fédération, accompagnés de plusieurs secrétaires fédéraux et de secrétaires de section.



L'objectif de cette soirée animée par les secrétaires fédéraux Claudine De Brassier, Maxime Picard, Annaïg Le Moël et Franck Dagorne, était de leur donner les premières clés de compréhension du fonctionnement du Parti socialiste mais aussi leur faire parta-

ger la convivialité qui règne dans notre Fédération.

Les diverses strates du parti, ainsi que son fonctionnement du local au national, ont été présentées. Les intervenants ont aussi souligné le rôle fondamental des secrétaires de section. Un zoom a par ailleurs été fait sur les élus morbihannais et sur les échéances électorales futures. Cette première partie s'est terminée par une présentation du MJS par les Jeunes socialistes.

Un temps de débat a suivi où les uns

et les autres ont pu exprimer leurs attentes, leurs centres d'intérêt, notamment sur l'action politique des collectivités locales.

Gwendal Rouillard a conclu le débat en insistant sur le rôle essentiel de la base militante, véritable laboratoire d'idées pour le Parti socialiste. Il a souligné la progression des idées de progrès dans le Morbihan et les perspectives de conquêtes.

Cette soirée, qui a rassemblé des militants venus de tout le département, s'est terminée autour d'un pot de bienvenue.

Fête de la Rose 2010 : retour en images

La Fête de la Rose s'est tenue comme chaque année le 1^{er} mai, dans l'ancienne Halle des Forges à Inzinac-Lochrist, où 250 militants et sympathisants étaient réunis.

Le public a été accueilli par Philippe Noguès - Secrétaire de section et élu de la commune et Jean-Pierre Bageot - Maire. Gwendal Rouillard a poursuivi, dressant le bilan des régionales et les perspectives politiques pour les mois à venir. Béatrice Le Marre et Jean-Michel Le Boulanger ont quant à eux salué la mobilisation des militants qui a permis la victoire aux régionales, et ont fait le point sur le début de la mandature. Edmond Hervé - Sénateur d'Ille-et-Vilaine a conclu les interventions en dressant notamment un point sur la réforme territoriale engagée par le Gouvernement.



L'arrêt de mort de l'intervention de l'Etat en matière de service public du sport

Révision générale des politiques publiques (acte 2) : un ensemble de fuites livre les conclusions d'un rapport produit au titre de la mission générale des politiques publiques et préconisant la disparition totale de l'intervention de l'Etat en matière de politique publique du sport.



Bruno Blanchard - Député fédéral au Sport

Les perspectives annoncées s'inscrivent dans la continuité d'une série de mesures mises en œuvre en application de la première phase de la RGPP :

- disparition des services déconcentrés de la jeunesse et des sports, organisation administrative issue du programme de la Résistance, fondée sur des logiques d'éducation populaire, de protection de la personne humaine et de développement du lien social ;
- fermeture (ou transfert imposé, à moyens réduits, à certaines collectivités) de 7 des 21 Centres Régionaux de l'Education Populaire et du Sport (CREPS) ;
- réduction du périmètre d'action des 14 CREPS restant au seul sport de haut niveau ;
- réduction, programmée jusqu'en 2012, du misérable budget de l'Etat dévolu au sport (moins de 0,2 % du budget de l'Etat... alors

que le candidat Sarkozy avait promis 3 %) ;

- suppression d'emplois dans les services et établissements à un rythme effréné, nettement supérieur au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux imposé à l'ensemble des ministères ;
- amputation drastique des moyens dévolus à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage. Après ce premier affaiblissement, le rapport Bocquet propose désormais de transférer une grande partie des missions et des emplois qui restaient au ministère soit à une agence de gestion, soit au mouvement sportif. Cette opération de désintégration radicale d'un petit ministère doté d'un minuscule budget ne permettra même pas de faire des économies budgétaires substantielles. Il s'agit là, à l'évidence, d'un ballon d'essai d'une stratégie destinée à être étendue et généralisée à d'autres structures ministérielles plus importantes.

Incidentement, cette évolution conduira les acteurs sociaux

concernés, désormais privés d'un interlocuteur gouvernemental, à reporter leurs demandes d'interventions publiques sur les collectivités locales et territoriales... au moment même où la droite les prive d'une partie de leurs ressources.

Le Parti socialiste condamne avec la plus grande vigueur cette démarche de destruction systématique du service public du sport qui affaiblirait tous les aspects du fait sportif (du sport de haut niveau à l'accès aux pratiques pour le plus grand nombre) alors même que plusieurs contributions scientifiques, voire certains discours gouvernementaux, relèvent son utilité et son importance au service de politiques éducatives, sanitaires, culturelles et sociales.

Le Parti socialiste s'est mobilisé, aux côtés des organisations mobilisées, à l'appel national du jeudi 20 mai contre le démantèlement des politiques publiques sportives...

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

La diversité culturelle menacée sur les territoires

Aujourd'hui la culture est frappée de plein fouet par la remise en cause des principes et des moyens de l'intervention publique allouée à la culture. Ces politiques au rabais sont lourdes de conséquences.

Les transferts de charges, non compensés, auxquels se cumule la réforme des collectivités territoriales ne permettent pas à ces celles-ci d'intervenir correctement dans le domaine de la culture, pourtant essentiel à la mixité et à l'émancipation de tous. Or ce secteur est très fragile et repose sur de nombreux et divers financements dont celui des collectivités.

Cette réforme menace à court terme de nombreux "chantiers" culturels à l'échelon des Départements qui se structurent à tous les niveaux des collectivités territoriales. Certains départements ont retiré jusqu'à 20% de leurs financements à la diffusion culturelle. Bientôt ce sont les Régions qui devront suivre le même schéma. A moyens termes, se sera le tour des Communes d'être frappées, ce qui sera dévastateur au plan économique et social. La culture dépend à 70 % de financement locaux. Aussi l'ensemble des ter-

ritoires est bien concerné par cette crise. Les exemples en Bretagne sont nombreux : citons celui de La Passerelle, scène nationale à St Brieuc qui subit une baisse de 30% avec de lourdes conséquences : Suppression de La soirée "Prisunic" réunissant plusieurs disciplines au tarif de 5 euros. Il en est de même du service de transport entre Lannion et Saint-Brieuc les ateliers théâtre et danse en milieu scolaire n'auront plus lieu.

Actuellement c'est l'ensemble du secteur culturel qui se mobilise. Il a lancé l'appel, éla culture en danger initié par Jack Ralite (sénateur PCF) et Claude Bartolone (président PS du Conseil général de Seine-Saint-Denis) ; il a recueilli plus de 30 000 signatures. Il "n'accepte pas que la mise en faillite organisée d'un système public de référence ampute à court et à moyen terme l'ensemble des territoires de qualité de leur

maillage artistique et culturel."

Il semble nécessaire de rappeler, que par la décentralisation opérée par les Maisons de la Culture (sous l'impulsion d'A.Malraux), a eu lieu la démocratisation culturelle, il y a de ça une cinquantaine d'années. Un accès à la culture pour tous, une émancipation par celle-ci sur l'ensemble des territoires étaient alors apparus. Nous devons refuser cet abandon qu'organise le gouvernement actuel. La culture de doit pas redevenir un luxe réservé à l'élite parisienne mais rester une possibilité pour tous car elle est nécessaire, vectrice de vivre ensemble et de lien social. Nous pouvons aussi d'ores et déjà être inquiets pour les publics les plus en marge, ceux dans les zones rurales, les prisons, les quartiers en zones sensibles où la culture ne sera pas une priorité sans cet argent là.

Fanny

Journée de Formation le samedi 19 juin à Auray

Le Secrétariat fédéral à la Formation propose une journée de formation pratique, autour de 3 modules. Le premier étant destiné aux secrétaires de section, membres des bureaux de section et élus, portera sur l'animation de section. Les deux autres sont ouverts à l'ensemble des militants, dans la limite des places disponibles. Il se tiennent sur une journée (9h-17h). Une participation de 10 € est demandée pour le repas du midi et les frais d'organisation.

Les modules sont :

- Animation de section (destiné aux secrétaires de section et/ou membres de bureau de section)
- Prise de parole en public
- Conduite de réunion

Inscriptions possibles par le biais du coupon-réponse adressé à l'ensemble des adhérents, ou directement auprès de la Fédération au 02 97 84 84 55 ou par courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Déplacement à Bruxelles : la Fédération développe ses réseaux européens



Le siège de la Commission européenne, vu depuis les locaux de la Délégation Bretagne à Bruxelles.

Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral et Tugdual Gautier - Assistent fédéral, salarié de la Fédération, se sont déplacés à Bruxelles 3 jours durant la semaine du 4 mai.

L'objectif de cette visite était de préparer la mise en place d'un institut de recherche, dont l'axe de travail est le suivant : faire reconnaître les régions et les territoires comme un levier puissant du développement européen. Autrement dit, permettre la prise de conscience sur la corrélation entre le développement d'un pays et son niveau de décentralisation (Pays de Galles, Pays basque, Länder allemands).

Au cours du déplacement, ils ont rencontré des membres de la Délégation Bretagne à Bruxelles, des représentants du Comité des Régions, de la Commission européenne (DG Recherche - DG Régions). Ils ont par ailleurs échangé avec Stéphane Le Foll et Kader Arif, Députés de la Délégation socialiste française au Parlement européen, ainsi qu'avec Philip Corderoy - Secrétaire général du Parti socialiste européen (PSE).

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeu 20 mai - Lorient
Conseil municipal
et vote sur le texte du PS

Mercredi 26 mai - Ploërmel
Campagne cantonale avec
Stéphane Le Foll - Député européen

Jeu 27 mai - Lorient
Conseil fédéral / Convention fédérale

Vendredi 28 mai - Quéven
Conseil de Cap l'Orient agglomération

Actualité

Une alouette et un cheval

Le débat houleux engagé sur l'avenir des retraites aura montré un certain point de convergence entre le PS et le gouvernement, à savoir l'ouverture du financement de celles-ci par une contribution de solidarité des plus hauts revenus et des fruits du capital. Certes si l'on pouvait parler de convergence sur ce point, il ne faudrait pas creuser trop profond pour s'apercevoir que, sur le montant de cette solidarité, il y a des appréciations pour le moins divergentes.

Pour le PS, s'il s'agit d'une part importante du financement des retraites, il n'en est pas de même quant à la vision sarkozyste de l'affaire, où le principal financeur seraient les salariés par le rallongement du nombre d'années de cotisation et du recul de l'âge de départ en retraite. C'est un peu comme dans la fabrication du pâté d'alouette : une alouette pour un cheval. Dans ce contexte on peut raisonnablement considérer que la proposition du gouvernement de taxer le capital fait plutôt l'effet d'un trompe l'œil destiné à faire passer la pilule aux salariés.

Cette stratégie qui se veut toute en finesse et en discrétion laisse quand même apparaître quelques gros points que le gouvernement aura quelques difficultés à faire passer. Malgré toutes les affirmations, la main sur le cœur, de la majorité de ne pas toucher au bouclier fiscal, ils vont devoir malgré tout faire quelques concessions à ces détracteurs qui, telle Christine Lagarde, considèrent que "sa mise en place a sans doute été imprudente et politiquement difficile à gérer".

L'autre point sensible de l'actualité concerne la libération, sans aucune contrepartie (sic), de Clotilde Reiss. C'est du moins le message qui a été asséné par l'Elysée et le gouvernement par l'entremise de Bernard Kouchner avec le succès que l'on connaît auprès de l'ensemble des journaux, hormis le traditionnel Figaro. L'effacement apparent de Nicolas Sarkozy dans cette affaire, c'est une fois encore de la "com", une manière de se faire voir sans le dire. Concernant la libération de deux Irianiens dans la foulée de celle de Clotilde Reiss, il n'y a, bien sûr, que les mauvaises langues pour y voir un échange en bonne et due forme. Le Ministre des Affaires Etrangères aura quand même gagné la médaille de la langue de bois pour la semaine.

Le Cormoran

EN DEBAT

Espaces maritimes : pour une nouvelle gouvernance

Loïc Le Meur – Maire de Ploemeur, Conseiller général et vice-Président de Cap L'Orient, participe depuis l'origine aux travaux du Grenelle de la Mer au titre de l'ANEL'. Il est à l'initiative d'une proposition qui préconise de nouvelles formes de gouvernance sur la gestion politique des espaces maritimes, entre l'Etat et les collectivités territoriales.



Quelle est à l'heure actuelle la répartition des compétences sur l'espace maritime ?

Tout d'abord, il faut bien préciser la notion d'espace maritime : l'expression désigne la mer territoriale qui s'étend entre le littoral et la limite des 12 miles (environ 20 km). Or, l'Etat est seul compétent pour encadrer les activités qui s'y exercent. Celles-ci sont nombreuses et concernent souvent directement les collectivités territoriales. On peut citer notamment les productions marines (pêche, aquaculture...), la plaisance, l'extraction de sable en mer, la production d'énergie (hydroélectricité, éoliennes off-shore), le traitement des sédiments portuaires, etc. Dans tous ces domaines, les collectivités peuvent être consultées et ne sont donc pas acteurs de la co-décision.

Quelle est votre réponse à cette problématique dans le cadre du Grenelle de la Mer ?

La réflexion a été engagée sur ce sujet depuis plusieurs mois pour tendre vers une nouvelle forme de gouvernance sur la gestion politique des espaces maritimes, entre l'Etat et les collectivités territoriales. C'est d'ailleurs l'objet d'une note que j'ai présentée lors du dernier ComOp Aménagement (comité opérationnel). Si personne ne conteste à l'Etat la responsabilité souveraine de défendre la frontière maritime et d'assurer sécurité et sûreté en mer, l'importance de cette prérogative ne doit pas occulter la légitimité des collectivités territoriales riveraines de

la mer à développer, à l'heure de la décentralisation, une vision stratégique sur le devenir de leur territoire qui s'étend, en droit, jusqu'aux limites de la mer territoriale, comme l'a d'ailleurs souligné la jurisprudence du Conseil d'Etat.

En effet, les enjeux des territoires littoraux s'imposent de plus en plus à cet espace maritime, tandis que l'impact des décisions prises sur l'usage maritime impactent de plus en plus la gestion des espaces terrestres limitrophes.

Il paraît ainsi nécessaire de partager avec l'Etat la réflexion stratégique sur cet espace en mer, d'en apprécier ensemble les enjeux et donc d'introduire une co-gestion des décisions structurantes telle que, par exemple, l'implantation de structures off-shore. Sur ce dossier, l'Etat est l'unique interlocuteur des porteurs de projet, alors que les collectivités sont directement intéressées, ne serait-ce que sur des questions d'autonomie énergétique. L'Etat ne doit pas être seul décisionnaire face à la multitude des acteurs concernés et il est nécessaire de réintroduire le débat contradictoire et démocratique dans les projets.

Quelles formes pourrait prendre cette co-gestion des espaces maritimes ?

Cette compétence pourrait être conçue comme facultative, donc laissée à l'appréciation des collecti-

vités littorales concernées par les projets implantés dans la bande des 12 miles, conformément aux dispositions du Livre Bleu. Les collectivités littorales, selon les enjeux et l'importance des projets, pourraient recevoir une compétence partagée avec les représentants de l'Etat en mer, tout en ayant la liberté d'en déléguer la mise en oeuvre aux représentants des territoires jugés les plus pertinents pour en assumer la charge (intercommunalité, Pays, Département, Région).

On pourrait également envisager une possibilité d'initiative des collectivités, sous réserve d'un avis conforme de l'Etat et réciproquement.

Des territoires comme la Bretagne, très concernés par les activités maritimes, pourraient ainsi peser clairement sur les décisions de l'Etat pour mieux assumer son avenir.

Propos recueillis par Tugdual Gauter

1. ANEL : Association Nationale des Elus du Littoral - www.anel.asso.fr



Le Grenelle de la Mer

Il a été réuni en 2009, à partir du constat que le Grenelle de

l'Environnement traitait insuffisamment des questions maritimes.

Composé de 5 collèges : Etat, élus, partenaires sociaux (employeurs et salariés) et associations de protection de l'environnement, ses travaux ont inspiré le Livre Bleu de la politique maritime (été 2009). Depuis, 6 comités opérationnels se réunissent mensuellement à partir des engagements du Grenelle, pour émettre des propositions qui serviront d'appui aux débats parlementaires.

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan



Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr